Document d'Informations Clés

OBJECTIF :

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

PRODUIT :

UZES ENTREPRISES (ISIN : FR0007372065)
Cet OPC est géré par UZES GESTION

Site internet : www.finuzes.fr
Contact : Appelez-le + 33 (0) 1 45 08 96 40 pour plus d'informations
Autorité compétente : Uzès Gestion est agrée en France par l'Autorité des marchés financiers sous le N° GP04000053. L'Autorité des marchés Financiers est chargée de superviser Uzès Gestion en ce qui concerne le présent document d'informations clé.
Date de production : 09/04/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Uzès Entreprises est un Fonds Commun de Placement de droit français, relevant de la directive européenne 2209/65/CE (OPCVM).
Durée : Le fonds a été créé le 11/07/1985 pour une durée de 99 ans (jusqu'au 11/07/2084) sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.
SFDR : Le fond relève de l'article 8 du règlement UE 2019/2088 – SFDR (Règlement Disclosure).
Investisseurs de détail visés : Cet OPC est destiné à des investisseurs recherchant une durée de placement à court terme conforme à celle de l'OPC. Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital. L'OPC n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/US person.
Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, vous devez tenir compte de votre patrimoine, de vos besoins actuels ainsi que de la durée de placement recommandée pour un fonds obligataire, mais également de votre souhait de privilégier un investissement prudent tout en étant conscient du risque inhérent à tout placement en obligations. Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les demandes de rachats sont exécutées de façon quotidienne selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.
Dépositaire : Financière d'Uzès

Descriptif des objectifs et de la politique d'investissement :

- L'objectif de gestion de l'OPC consiste à obtenir une performance supérieure, sur la durée de placement recommandée d'un an, à celle de l'indice composite : 85% €STR capitalisé + 15% Bloomberg Euro-Aggregate 1-3 ans, grâce à une gestion flexible d'allocation d'actifs et un portefeuille composé principalement en instruments de taux d'intérêt. L'indice composite sert de référence a postériori. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.
- La gestion de l'OPCVM n'étant pas indicielle, sa performance pourra, le cas échéant, s'écarter sensiblement de celle de l'indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été effectués.
- La gestion consiste principalement à mettre en place des stratégies d'investissement flexibles sur les principaux marchés de taux et du crédit de la zone euro ou libellés en euro, tout une offrant une liquidité importante par la gestion d'une poche monétaire à court terme (inférieur à 3 mois) d'au moins 30%.
- L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.
- La stratégie d'investissement s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres obtenue au travers d'une analyse fondamentale combinée à une analyse extra-financière prenant en compte les critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dont les émissions carbones, les droits de l'Homme et du travail, la santé, la rémunération, l'éthique des dirigeants…
- Dans le cadre de la gestion de cet OPC, la sélection de valeurs associe exclusions normatives/sectorielles (armes controversées, Pacte Mondial des Nations, niveau de controverse, activités liées au charbon thermique…), et intégration des critères ESG.
- Limites méthodologiques de l'approche ESG : il n'existe pas de cadre ou de liste de facteurs universellement acceptés à prendre en considération pour garantir la durabilité des investissements. Les critères retenus dépendent de la qualité des données issues des entreprises et des fournisseurs spécialisés. Leur utilisation dans le processus d'investissement demeure subjective.

Les caractéristiques essentielles de l'OPC :

Le FCP est composé d'obligations court terme d'une duration inférieure à 3 ans, de titres de créance et d'instruments du marché monétaire pour 60% minimum de l'actif. La notation des titres de crédit et obligations détenus par le fonds sera au moins égale à BB- selon Standard and Poor's ou agence de notation équivalente ou bénéficiant d'une notation interne équivalente de la société de gestion.

Nous ne nous appuyons pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et procédons à notre propre analyse du risque de crédit.

Les critères de sélection des émissions s'articulent autour de la connaissance des fondamentaux des sociétés émettrices, de leur notation et de l'appréciation d'éléments quantitatifs comme le supplément de rémunération par rapport aux bons du Trésors pour les Titres de Créances Négociable ou aux emprunts d'État de même maturité pour les obligations.

- Les instruments financiers éligibles ont une durée de vie résiduelle maximum inférieure à 3 ans.
- Le portefeuille sera géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité de 0 à 2
- Le fonds pourra garder au maximum 10% de liquidités.
- Le fonds pourra investir dans des parts ou actions d'OPC dans la limite de 20% de l'actif net.

Autres informations :

- Ce fonds est un FCP de capitalisation.
- La durée recommandée de placement est de 1 an.
- Les demandes de souscription et de rachat de parts sont exécutées de façon quotidienne avant 12H auprès du dépositaire : FINANCIERE D'UZES selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.
- Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les obligations pendant toute la période de placement recommandée qui est de 1 années. *Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque très faible.*

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires :

- Cet OPC ne présente pas de garantie en capital.
- Risque de crédit : il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du FCP.
- Risque de taux d'intérêt : lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur liquidative d'OPC obligataire ou de taux peut être amenée à baisser fortement
- L'investisseur peut perdre tout ou partie de son capital investi.
- Si le produit n'est pas détenu jusqu'à la période de détention recommandée, le risque peut être nettement plus élevé.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus du FCP

Scénarios de performance

Les scénarios présentés ci-dessous sont des illustrations basées sur les performances du fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur/ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 1 an **Exemple d'investissement : 10 000 EUR** **Scénarios**		***Si vous sortez après 1 an***
Minimum		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des couts**	9 750 EUR
	Rendement annuel moyen	-2,50%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des couts**	10 028 EUR
	Rendement annuel moyen	0,28%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des couts**	10 064 EUR
	Rendement annuel moyen	0,64%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des couts**	10 099 EUR
	Rendement annuel moyen	0,99%

QUE SE PASSE-T-IL SI UZES GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement : 10 000 EUR Scénarios	Si vous sortez après 1 an
Coûts totaux	50 EUR
Incidence des coûts annuels *	0,5%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Composition des coûts

Ce tableau illustre les divers coûts supportés pour un investissement de 10 000 euros.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée pour ce produit	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais courants	0.5%* de la valeur de votre investissement par an.	50 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Il n'y a pas de commission de performance pour ce produit.	0 EUR

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
*Les frais courants sont une estimation. Ils peuvent varier d'année en année et ils ne comprennent pas les frais de transactions. Pour plus d'informations sur les frais et charges, veuillez-vous référer au prospectus, disponible sur le site internet : www.finuzes.fr

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER CE PRODUIT ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 1 ans, cette période de détention est recommandée en ligne avec la stratégie de gestion.
Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment en effectuant la demande de rachat auprès d'Uzès Gestion, le rachat n'engendre aucun frais.
Les rachats sont exécutés de façon quotidienne selon les modalités décrites ci-dessous.
Le fonds prévoit un mécanisme de plafonnement des rachats ainsi qu'une extension du délai de préavis. Les modalités sont décrites dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation auprès de l'initiateur, vous pouvez le faire gratuitement et de la manière suivante :
Par e-mail à : contact@finuzes.fr / Par courrier postal à : Financière d'Uzès, 13 Rue d'Uzès 75002 Paris

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Le prospectus complet de l'OPC, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de la Financière d'Uzès-13 rue d'Uzès-75002 Paris ou sur le site internet : www.finuzes.fr.
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvrée à Paris (ou le jour de bourse ouvré précédent si c'est un jour de fermeture de la bourse de Paris) avant 12 H auprès du dépositaire : FINANCIERE D'UZES et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du jour de la réception des demandes, soit à cours inconnu. Si le jour est un jour férié légal, la valeur liquidative du FCP est calculée sur les cours de clôture du jour précédent.
- La valeur liquidative est disponible sur le site www.finuzes.fr et au 33 (0) 1 45 08 96 40.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité d'UZES GESTION et de la FINANCIERE D'UZES ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.
- La politique de rémunération est disponible sur le site www.finuzes.fr ainsi qu'en version papier sur demande.